



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômeurs

Question écrite n° 63075

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur la nécessité de promouvoir les partenariats entre les médias et les demandeurs d'emploi. En effet, l'expérience très prometteuse de la station RTL, qui en est à sa 8e édition, qui vise à rapprocher employeurs et demandeurs d'emploi prouve que ce rapprochement médiatique de proximité peut s'avérer particulièrement utile, voire indispensable pour motiver et dynamiser les recherches d'emploi. Il est d'ailleurs à noter que les précédentes expériences radiophoniques avaient permis de récolter près de 22 000 offres de travail. Il serait donc intéressant que le Pôle emploi puisse susciter, lancer et développer ces partenariats qui sont efficaces car ils atteignent en profondeur le public des salariés et celui des employeurs. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

Pôle emploi participe à toutes les initiatives des médias qui peuvent permettre d'aider les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et aider les entreprises à recruter. Il en a été ainsi pour les opérations lancées par RTL dont celle sur les emplois de la croissance verte : Pôle emploi a mis à disposition de RTL les 15 000 offres qui étaient alors déposées sur ce secteur. Pôle emploi a également développé des partenariats avec, par exemple, TF1 en novembre 2009 et en avril 2010, Pôle emploi a traité les offres déposées sur le site de TF1 et fait la mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises cherchant à recruter. Sur la 1re opération de TF1 à l'automne 2009, plus de 1 200 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un placement dont plus de 60 % en contrat à durée indéterminée (CDI). La dernière opération a donné de très bons résultats : 988 offres ont été satisfaites, sur les 2 864 offres validées au total, dont 622 en CDI. Pôle emploi a aussi, de septembre à décembre 2009, produit et diffusé sur l'ensemble des chaînes de France télévision un programme court « je commence demain » permettant de présenter les métiers qui recrutaient très rapidement et qui permettaient de se former « sur place » dans la plupart des cas. L'idée de base était « pendant la crise les recrutements continuent ». Les offres immédiatement disponibles étaient mises en évidence sur le site Internet de Pôle emploi (Pôle-emploi.fr, qui reçoit 20 millions de visites par mois). Plusieurs dizaines de milliers d'offres ont pu être satisfaites sur les 50 métiers présentés. En ce moment, plusieurs opérations sont en préparation avec des médias grand public. Dans tous les cas, Pôle emploi prend en compte les propositions de partenariat aboutissant à de vraies embauches et lui permettant de remplir sa mission avec efficacité.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63075

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10549

Réponse publiée le : 29 juin 2010, page 7320